N° 15	Classe 'COOP'
Intitulé de l'action :	AVENANT sur la poursuite du projet

Identification Etablissement

Etablissement	Lycée Jacques Feyder EPINAY-SUR-SEINE
Téléphone / mel /site	01 49 71 72 00 / ce.0930120a@ac-creteil.fr / http://feyder.fr
Chef d'établissement	Alain DURANT

Description du projet expérimental		
Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial	 Elèves du lycée avec des profils variés, parfois même contrastés, du point de vue des niveaux scolaires, du rapport à l'école et aux apprentissages, des parcours personnels, de la maturité et de la socialisation. Cette hétérogénéité, souvent perçue comme un obstacle à surmonter par les enseignants, peut être envisagée comme un moteur de progression, favorisant le développement de tous et la réintégration scolaire de chacun. Relative fréquence du décrochage scolaire qui freine l'apprentissage, et pire encore, isole et marginalise des jeunes en cours de développement. Difficulté pour développer les compétences permettant de forger des citoyens engagés et constructifs (sens de l'entraide, empathie, gestion autonome, conduite de projet) dans les cours disciplinaires. Résultats positifs dans les 4 classes coop depuis 3 ans en ce qui concerne l'attitude des élèves face à leur scolarité, le climat de classe ainsi que l'absentéisme et le décrochage (19 % d'absence jusqu'en mars 2019 dans la 1ère STMG coop contre 47 % en moyenne sur les 3 autres classes STMG) (voir analyse complète en document joint) Participation de trois enseignants au groupe de travail de la CARDIE sur les pratiques coopératives Travail de recherche engagé avec 2 chercheurs autour de la problématique suivante : « Les multiples temps d'aide et d'entraide, travail et interactions entre élèves : effets sur la persévérance et la réussite scolaires, développement de compétences scolaires et psychosociales, acquisition de méthodes de travail et de communication transférables». Une demande de LéA a été déposée. Souhait de poursuivre les dispositifs de la classe coopérative qui ont fait leurs preuves et qui reposaient, en partie sur les heures d'AP. Ils permettent d'accompagner chaque élèves dans ses vœux d'orientation et dans son parcours tout en travaillant des compétences civiques essentielles." 	

Objectifs La coopération en classe vise à développer : · Le bien-être : trouver du sens à être à l'école, avoir confiance dans l'accueil du milieu scolaire. · L'empathie afin de susciter l'entraide. · L'autonomie : connaître ses points forts et ses fragilités et mettre en place des stratégies de réussites personnelle et collective. · La lutte contre le décrochage scolaire en renforçant la persévérance et la motivation scolaire au travers de l'entraide. · La responsabilisation des élèves en les associant aux prises de décisions pour améliorer le fonctionnement de la classe, savoir prendre des décisions collectivement et individuellement, les respecter, les mettre en place. · La communication : apprendre à s'écouter, à respecter la parole de l'autre et à s'exprimer dans le respect de chacun. · L'apprentissage de la citoyenneté pour amener progressivement les élèves à passer d'une parole réclamée et chargée en émotion à une parole

demandée.

· La métacognition : prendre du recul sur les apprentissages pour faciliter la conceptualisation et l'appropriation

Descriptif de l'action

Dans les classes coopératives, toute l'équipe pédagogique choisit de mettre la coopération entre les élèves au cœur des apprentissages scolaires et psycho-sociaux, afin d'en faire un levier de motivation et de persévérance scolaire permettant de lever les obstacles d'apprentissage pour les élèves qui n'ont que l'école pour réussir

MODALITES COMMUNES AUX EQUIPES DES 4 CLASSES « COOP

- »: · Le travail de groupe:
 - proposition régulière en classe d'activités mobilisant un groupe d'élève (conflit socio-cognitif et réflexion entre pairs ou d'entraide) pour faire progresser chacun (raisonnement, compréhension, communication);
 - formation des élèves et mise en place d'outils de régulation pour apprendre à travailler ensemble, à aider, à demander de l'aide...; bilan métacognitif à l'issue de certaines séances pour aider les élèves à la prise de recul vis-à-vis de leurs apprentissages
- · <u>Les conseils coopératifs d'élèves</u> pour former des citoyens : espace de débat argumenté et de prise de décision effective :
 - propositions pour améliorer le fonctionnement de la classe et les conditions de travail faites par les élèves, soumises au vote ;
 - décisions mises en application afin que les élèves en voient l'effet ; distribution de rôles en début de chaque conseil : président, secrétaire, distributeur de parole et protecteur de parole pour gérer le temps, distribuer la parole, prendre des notes, faire le compte-rendu, veiller au respect de la parole de chacun et à l'absence de toute moqueries ; notions et capacités du programme d'EMC abordées sous forme de débats argumentés.
- · Les heures coopératives :
 - révisions, devoirs, approfondissement, remédiation, en fonction des envies et besoins des élèves ;
 - possibilité de travailler seul ou de s'entraider (méthodes mises en place avec eux afin de faciliter l'entraide) ;
 - mise à leur disposition de classeurs, par matière, contenant des exercices de remédiation ;
 - formation et système de tutorat mis en place lors de cette heure. Les conseils de classe participatifs avec présence de l'élève. Celui-ci:
 - présente son bilan (préparé en amont) ;
 - propose sa propre appréciation générale :
 - participe ensuite à la discussion avec le conseil de classe pour arriver à une appréciation finale juste et comprise par l'élève.
- <u>Les projets coopératifs</u> qui émanent des propositions des élèves lors des conseils coopératifs, projets validés que s'ils sont arrimés à un partenariat local et qu'ils tissent un lien empathique fort. Exemples :
 - rencontres régulières avec le club senior de la ville, permettant de tisser des liens intergénérationnels sur des thèmes liés aux programmes d'l'histoire et d'EMC. Réalisation d'enquêtes, de vidéo ...
 - projets écologiques tels que potager autogérés, apiculture ;
 - projet de mise en place de boîtes à livres dans la ville, accepté par le budget participatif de la ville;
 - travail de recherche sur les métiers (via le thème de la prévention des risques d'origine humaine, via l'intervention de la société du Grand Paris).

Modalités de mise en œuvre

- Une salle de classe unique dédiée à chacune des 4 classes COOP', disposée en ilot ou assimilé pour faciliter le travail de groupe.
- Une heure hebdomadaire placée dans l'emploi du temps pour les conseils d'élèves coopératifs, prise en charge par le professeur d'histoire géographie

	en co-animation avec deux autres enseignants. Une heure coopérative hebdomadaire en co-animation. Conseils de classe participatifs: - un pré-conseil organisé avant la tenue de chaque conseil de classe pour évoquer le cas de chaque élève; - division de l'équipe pédagogique en deux équipes de 3-4 adultes (enseignants, CPE, proviseurs). Chacune reçoit 15 élèves en 1h30 / 2h. Financement des heures 'COOP' par le FSE (demande en cours).
Caractère expérimental	 Généralisation du travail en groupe pour s'entraider, comprendre et avancer ensemble. Conseils d'élèves hebdomadaires. Heures coopératives d'entraide entre les élèves. Conseils de classe participatifs. Travail de métacognition.
Mesure dérogatoire	 Ajout d'une heure trente hebdomadaire dans l'emploi du temps des élèves, pour réaliser l'heure coopérative et les conseils d'élèves coopératifs. EMC enseigné sous la forme de conseils coopératifs permettant l'apprentissage du débat argumenté et la prise de décision.
Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	 Nombre d'appréciations retenues par les conseils participatifs (montrant la clairvoyance des élèves sur leurs points forts et points faibles). Taux d'absences: les plus faibles du lycée d'après comparaison des bilans d'absences des 4 classes coopératives / 24 classes échantillonnées. Nombre d'élèves décrocheurs. Appréciation de l'Entraide: évoquée spontanément par les bilans élèves. Ecoute des élèves améliorée et prises de paroles respectées. Motivation des élèves, engagement dans les projets (nombre réalisés) Développement des compétences psycho-sociales des élèves.
Classe(s) concernée(s)	Deux classes de 2 ^{nde} générale, une 1ere STMG, et une terminale S.
Disciplines / équipes	Tous les enseignants des 4 classes COOP, toutes matières confondues, soit une vingtaine de collègues, une professeure documentaliste, 2 CPE, la direction.
Partenaires et intervenants éventuels	ROBBES Bruno, maître de conférences en Sciences de l'éducation à l'université de Cergy-Pontoise, formateur en pédagogie institutionnelle. CONNAC Sylvain, enseignant-chercheur en Sciences de l'éducation à l'université Paul Valéry de Montpellier, rattaché au laboratoire du LIRDEF). Mme PONTHIER Eugénie, maire-adjointe en charge de l'écologie urbaine. Les agents de Plaine Commune (aide pour le potager), les agents du lycée. GROLLEAU-RAOUX Seloua Apicultrice. Une demande de partenariat avec le Fonds Social Européen est en cours. Une demande de LéA est en cours.

Informations CARDIE

Personne contact	Laurent Reynaud, Professeurs de SVT Fanny Durand-Raucher, Professeurs de PC Tiphaine Beaslay Professeurs de PC			
------------------	--	--	--	--

Attente de la mission	 Permettre la poursuite du projet avec le maintien des conseils coopératifs et des heures coopératives.
	 Accompagnement dans la mise en œuvre (regard critique, conseil, formation, soutien).
	· Valorisation du projet.
	· Mise en contact avec d'autres établissements ayant des classes
	coopératives. · Soutien dans la demande d'ANT.